

Lyon, le 2 avril 2015

COMMUNIQUE DE PRESSE

DESIGNATION DES 16 LAUREATS DE L'APPEL DES 30 !

Situé à l'entrée sud de Lyon, **la Vallée de la Chimie est un territoire stratégique pour la métropole lyonnaise** qui s'appuie sur une forte dynamique économique, historiquement portée par l'industrie chimique (chimie de synthèse, chimie de spécialité, pétrochimie, raffinage), avec des acteurs mondiaux comme TOTAL, ARKEMA, SOLVAY, BLUESTAR SILICONES, GDF Suez, KEM ONE ou encore IFP ENERGIES NOUVELLES.

La Métropole porte un **ambitieux projet de développement et d'aménagement pour ce territoire à l'horizon 2030, qui repose sur la mutation et la dynamisation de ce site de plusieurs centaines d'ha**. L'objectif est d'en faire une référence européenne en matière de cleantech, et notamment dans les filières chimie, environnement et énergie.

Dans ce cadre, a été lancé en septembre dernier **« l'Appel des 30 »**, première étape du projet Vallée de la Chimie 2030, pour permettre le développement de nouvelles activités sur 60 hectares de fonciers publics et privés situés sur les communes de Saint-Fons et Feyzin. Cet appel à projets vise à **valoriser les gisements fonciers immédiatement mobilisables, pour l'accueil et la construction de nouvelles activités économiques et technologiques** autour des filières de la chimie, de l'énergie et de l'environnement qui feront la Vallée de la Chimie de demain.

De plus, il met à disposition des lauréats **une solution globale** comprenant également des équipements et des infrastructures performantes, et des services d'accompagnement technique, réglementaire et financier.

Cet Appel des 30 ! est ouvert à deux profils de candidats pour garantir une richesse de réponse et une émulation créatrice : les entreprises industrielles des filières chimie-énergie-environnement et les opérateurs en aménagement immobilier d'entreprises. En octobre, 28 candidatures ont été reçues.

La sélection des projets s'est fondée sur trois principales familles de critères :

- l'attractivité du projet : sa plus-value à la fois en terme de renouvellement économique et pour la requalification du territoire ;
- la « robustesse » des candidats : leur qualification, leur expérience, leur capacité à se fédérer entre acteurs et à mobiliser des expertises pour mener des projets complexes et d'envergure ;
- la solidité du modèle économique et financier proposé :
 - capacité à racheter ou louer les terrains à des conditions satisfaisantes pour les propriétaires ;

CONTACT PRESSE :

DOMITILLE JUBERT : 04 26 99 36 80 / DJUBERT@GRANDLYON.COM

- capacité d'assumer les surcoûts de dépollution/déconstruction et construction en zone de risques technologiques auxquels ils auront à faire face ;
- capacité à limiter la mobilisation de financements par les collectivités (voiries, aménagements d'espaces publics...).

16 lauréats viennent d'être sélectionnés : 4 opérateurs immobiliers (Art de Construire, ADIM/Novelige, SERL/EM2C, CCR) et 12 entreprises industrielles (MAIA/Ain Environnement, VIIA, CHIMIREC, SERPOL, Vencorex, BMES, Explorair, Lactips, Lumar France, ORAPI, FUL, logisticien industriel). Les lauréats vont désormais bénéficier de l'accompagnement technique, réglementaire et financier prévu par l'Appel des 30 pour consolider la faisabilité des projets.

Grâce à cette première édition de l'Appel des 30, ce sont 300 à 400 emplois supplémentaires qui pourraient être localisés dans la Vallée de la Chimie d'ici à 5 ans.

La Vallée de la Chimie, chiffres clés

14 communes

100 000 habitants

50 000 salariés

10 200 emplois industriels

6 000 emplois dans la chimie, pétrochimie

2 000 hectares de projet

CONTACT PRESSE :

DOMITILLE JUBERT : 04 26 99 36 80 / DJUBERT@GRANDLYON.COM